

Skatepark



PRÉAMBULE

Un skate-park est une infrastructure spécifique pour les sportifs qui pratiquent un sport de glisse (le skate-board, le roller acrobatique, le BMX, la trottinette,...). Cet espace doit pouvoir accueillir les sportifs de chacune de ces disciplines qu'ils soient débutants, usagers courants ou confirmés.

1. DEFINIR LE PROGRAMME — LES BESOINS

Tout d'abord, il convient de rencontrer les utilisateurs potentiels des différentes disciplines afin d'identifier et de définir leurs besoins.

Le niveau et le type de pratique de ces jeunes sont des points à prendre en considération pour garantir une utilisation effective des installations et le RESPECT de celles—ci par des jeunes responsabilisés.

L'association des pratiquants au projet, est dans tous les cas, un gage de réussite.

2. RÉGLEMENTATIONS

Cette aire de jeux relève des dispositions de l'Arrêté Royal du 28 mars 2001 relatif à l'exploitation des aires de jeux et de l'Arrêté Royal du 28 mars 2001 relatif à la sécurité des équipements d'aires de jeux. En application de cette législation, une analyse de risques devra être effectuée, par une personne ou organisme qui a connaissance des skate-park ou un organisme accrédité, et des différentes inspections devront être réalisées avec tenue du carnet de bord comme pour les aires de jeux classiques. Toutefois, par définition, le terrain de roller ne comprend pas de surface amortissante et, pour la sécurité des utilisateurs, le port d'équipements de protection individuelle doit être obligatoire.

A proximité des accès de l'aire de roller, un panneau d'information sera installé et devra comporter au minimum les informations suivantes :

Exploitant	nom adresse téléphone
Responsable	Service jeunesse téléphone
Service secours / Police	100 ou 112
Adresse du terrain	adresse

LES EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE SONT OBLIGATOIRES

**L'accès du Skate-park est fortement déconseillé aux
enfants de moins de 8 ans non accompagnés**

Les équipements ne doivent pas répondre obligatoirement à une norme nationale. Un équipement en conformité avec une norme non obligatoire contenant une ou plusieurs exigences de sécurité, est supposé, pour les aspects de dangers y afférents, satisfaire à l'obligation générale de sécurité repris dans le Code du droit économique, livre IX relatif à la sécurité des produits et services, et dans l'AR du 28/03/2001 relatif à la sécurité des équipements d'aires de jeux».

Pour les éléments modulables, la norme NBN EN 14974 «Skateparks-Exigences de sécurité et méthodes d'essai» est d'application. Lors de l'installation, il faut tenir compte de la dernière version de cette norme.

L'aire de jeux ne devra pas obligatoirement être réceptionnée par un organisme accrédité en matière de sécurité des aires de jeux. Il est autorisé de faire appel à n'importe quel tiers compétent en la matière.

La construction d'une nouvelle aire de jeux nécessite l'obtention préalable du permis d'urbanisme.

3. RECOMMANDATIONS INFRASPORTS

SKATEPARK		Séniors	Espoirs	Juniors	Filles	REMARQUES
CHOIX DU SITE		<ul style="list-style-type: none"> • Surface plane et non accidentée de préférence • Pas à proximité des habitations car nuisances sonores • Pas de végétation car dangereux pour les pratiquants • Pas à proximité d'autres activités non compatibles (aire de jeux) • De préférence en un endroit où l'on peut être vu et pas trop isolé 				La facilité d'accès est un élément essentiel du succès d'un skatepark
	DIMENSIONS	AIRE DE JEU	Surface plane ludique de minimum 250m ² Concevoir un skatepark ne se limite pas à poser des modules sur une dalle. Une conception évoluée est un gage de réussite de votre projet			Il est intéressant de prévoir dès le départ, une zone d'extension possible sur le site choisi
	ZONE DE PROTECTION	Pour les skatepark indoor : protection de mousse de minimum 2m de haut sur les colonnes				
REVÊTEMENT DE SOL	SURFACE	Aucune irrégularité de la surface de roulement ne sera tolérée, toute déformation représentant un danger pour les utilisateurs.				
	EVACUATION DES EAUX	Les éléments de skatepark de même que l'intégralité du skatepark doivent être conçus et construits de manière à faciliter le drainage des eaux de surface.				Les grilles d'évacuation seront placées en dehors des zones de circulation (difficile, voire impossible à mettre en oeuvre dans les zones de «BOWL») et, dans tous les cas, les grillages devront être parfaitement affleurant aux surfaces de roulement.
	BÉTON	AVANTAGES	INCONVENIENTS			
		Durabilité maximale Réparation et entretien minimum Peu de nuisances sonores Confortable pour les pratiquants	Chantier plus long et finition à la main Coût élevé			
	MÉTAL	AVANTAGES	INCONVENIENTS			
		Durée de vie importante Résiste aux détériorations causées par la pratique	Bruyant Peut devenir très chaud Très glissant si pas de peinture de finition Peu confortable			
	BOIS COMPOSITE	AVANTAGES	INCONVENIENTS			
		Agréable à la pratique Moins cher que le béton Durée de vie très bonne pour l'intérieur Facile à réparer	périssable			Le bois est à utiliser de préférence pour les skateparks intérieurs

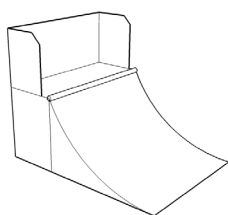
SKATEPARK		Séniors	Espoirs	Juniors	Filles	REMARQUES
SECURITÉ	ZONE DE SÉCURITÉ	Il est conseillé de clôturer l'aire de jeu. Une zone de sécurité doit être respectée autour de chaque élément				
ENTRETIEN		Le skatepark nécessite un entretien régulier pour enlever les pierres, papiers, feuilles qui pourraient provoquer un réel danger pour le roulement				Il est recommandé d'éviter les zones adjacentes en graviers, sables, terre,... susceptibles de salir la zone de roulement.
ÉCLAIRAGE	SYSTÈME D'ÉCLAIRAGE	Type LED non éblouissant Pré-étude de type DIALUX à prévoir Norme NBN EN 12193 Système de gestion de l'éclairage à prévoir : minuterie, sonde crépusculaire, à adapter en fonction de la surveillance ou non du site, de son implantation Toutefois, il faut éviter une pratique nocturne trop tardive (minuterie)				
	ECLAIRAGE MOYEN	80 lux	80 lux	60 lux	60 lux	
	UNIFORMITÉ	0.75				

4. LES ÉQUIPEMENTS

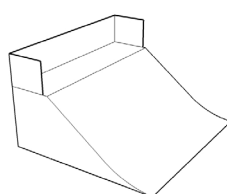
L'organisation des éléments doit être accessible à tout utilisateur qu'il soit débutant ou confirmé. Le skate-park sera le plus attractif et le plus évolutif possible. Les éléments de skatepark doivent être conçus et construits pour une stabilité suffisante. Ils ne doivent pas basculer, chanceler ni branler. Les éléments doivent être solidement fixés au sol ou immobilisés soit par leur propre poids soit par un ancrage. (voir norme NBN EN 14974 et le manuel «Sécurité des aires de jeux» qui contient une partie sur les skateparks:

<https://economie.fgov.be/fr/publications/manuel-securite-des-aires-de>

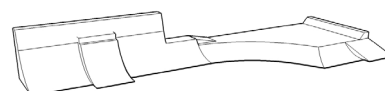
Il existe plusieurs types d'équipements :



QUARTER



PLAN INCLINE

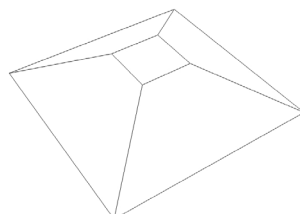


LANCEUR FUN BOX

Lanceurs : Ce sont des modules qui se situent aux extrémités du skatepark. Ils servent à prendre de la vitesse mais aussi à sauter et à glisser. Il faut qu'ils soient assez larges pour la sécurité mais aussi pour qu'ils puissent être utilisés autrement que pour donner de la vitesse (à la libre inspiration du pratiquant).



CHIN



PYRAMIDE

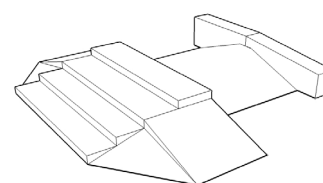
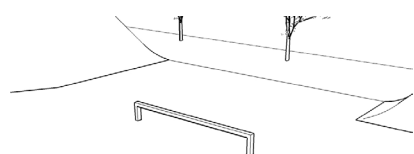
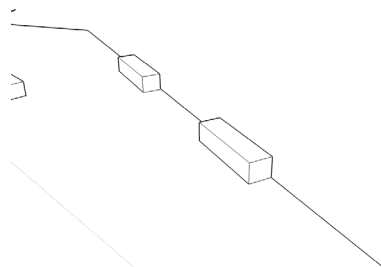


TABLE FUN BOX

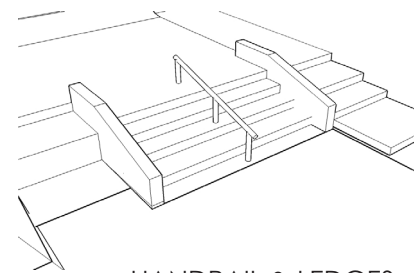
Tables : Ces modules se situent au milieu. Ils servent à effectuer des sauts et à glisser. La largeur est un élément important à prendre en compte quant à la sécurité car on y retrouve de zone de réception. Pour les rollers et BMX, les tables sont équipées de courbes ; pour le skateboard, de plans inclinés.



BARRE



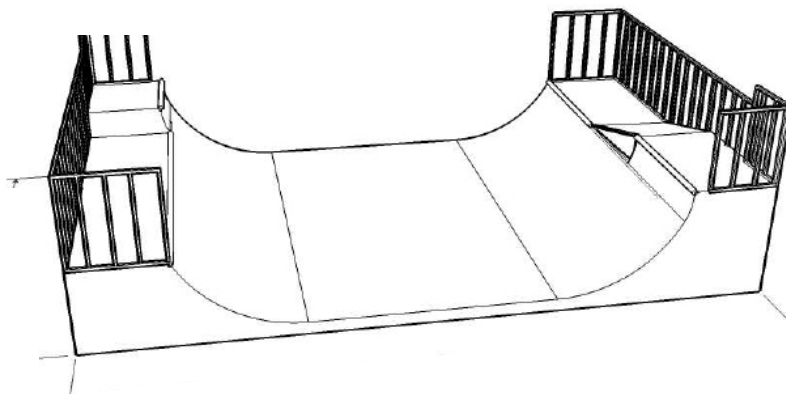
CURB



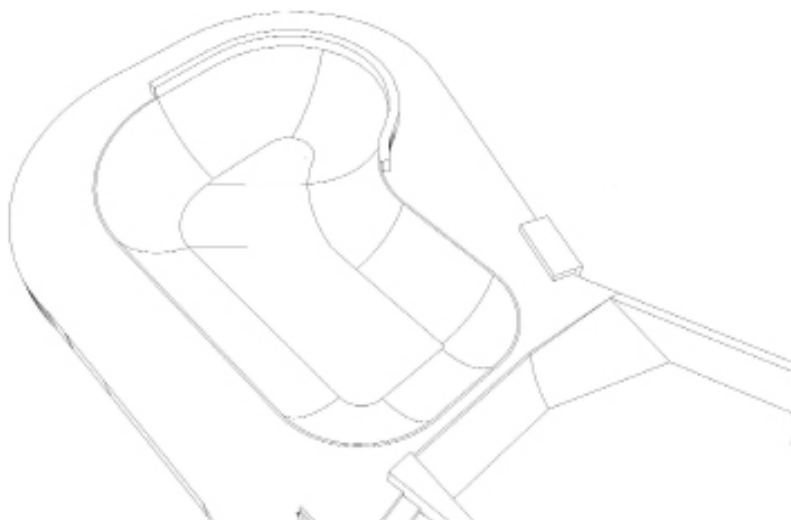
HANDRAIL & LEDGES

Slide: Ce sont des barres ou des murets « curb » destinés à la glisse. On les retrouve en éléments simples fixés au sol ou bien en compléments sur des tables ou des lanceurs comme les « handrails » ou « ledges »

Rampes : Modules en forme de U, se référer à la norme pour les différentes dimensions.



Bowl : Inspiré des piscines Californiennes, c'est une sorte de rampe fermée par des coins arrondis, caractérisée par la polyvalence de son utilisation. Elles peuvent se combiner dans un ensemble.



Les éléments présentés ci-dessus sont des éléments de base qui composent un skatepark. Concevoir un skatepark ne se limite pas à poser des modules sur une dalle. Une conception évoluée est un gage de qualité et un facteur de réussite de votre projet. Une approche adaptée à chaque cas et fonctionnelle est à favoriser.

Skate-park



Contact

Direction générale opérationnelle des Routes et des Bâtiments
Département des Infrastructures subsidiées
Direction des Infrastructures sportives
Boulevard du Nord, 8
5000 Namur
infraspports.infrastructures@spw.wallonie.be
L'ensemble des fiches techniques est disponible
sur le site d'Infraspports <https://infrastructures.wallonie.be/>

Le Service Public Fédéral Économie, PME, Classes Moyennes et Énergie,
Direction générale Qualité et Sécurité, Service Réglementation sécurité
Boulevard du Roi Albert II, 16 - 1000 Bruxelles
E-mail : ensure@economie.fgov.be • <http://economie.fgov.be>